



CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 MARS 2014
Election du maire et des adjoints

VILLE D'ANTIBES

COMPTE RENDU

Département des Alpes-Maritimes

(En application de l'article L. 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

Unité Conseil municipal
AC/SM/MB

Le vendredi 28 mars 2014 à 17h00, le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 24 mars 2014, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances publiques, sous la présidence de Mme VIZIER Christiane, Conseillère municipale, Doyenne d'âge puis de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

APPEL NOMINAL

Présents :

M. Jean LEONETTI, Mme Marguerite BLAZY, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, Mme Anne-Marie DUMONT, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, M. Patrick DULBECCO, Mme Françoise THOMEL, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice PONTOIRE-COLOMB, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Yves DAHAN, Mme Nathalie DEPETRIS, M. Bernard MONIER, Mme Martine SAVALLI, M. André-Luc SEITHER, Mme Monique CANOVA, M. Matthieu GILLI, Mme Khéra BADAoui, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Alain CHAUSSARD, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Marc FOSSOUD, Mme Rachel DESBORDES, M. Michel GASTALDI, Mme Alexia MISSANA, M. Jacques BARTOLETTI, M. Lionel TIVOLI, Mme Anne CHEVALIER, M. Tanguy CORNEC, Mme Christiane VIZIER, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, M. Gérard PIEL

Procurations :

M. Mickael URBANI à M. Eric PAUGET

Absents : néant

Présents : 48 / procuration : 1 / absent : 0

Déclarés élus par le bureau électoral, à la suite des opérations du dimanche 23 mars 2014, le Conseil municipal s'est réuni pour procéder à l'élection du Maire, conformément à l'article L. 2122-4 du Code général des Collectivités territoriales, et à l'élection des Adjoints, conformément à l'article L. 2122-7-2 du Code général des Collectivités territoriales.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire a proclamé les résultats des élections à partir du procès-verbal de la soirée des élections.

Monsieur le Maire a également donné information des élus Conseillers Communautaires, puis a déclaré les nouveaux conseillers municipaux installés dans leurs fonctions.

La doyenne d'âge, Mme Christiane VIZIER, a pris la présidence de la séance (article L. 2122-8 du Code général des Collectivités territoriales).

Il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire et de trois Assesseurs pris dans le sein du Conseil. Mme Alexia MISSANA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire qu'elle a acceptées. Mme Françoise THOMEL, Mme Anne CHEVALIER et M. Pierre AUBRY ayant obtenu la majorité des suffrages, ont été désignés pour remplir les fonctions d'Assesseurs qu'ils ont acceptées.

00-1 - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL – ELECTION DU MAIRE

La doyenne d'âge a invité le Conseil municipal à procéder à l'élection du Maire conformément aux articles L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-8 Code général des Collectivités territoriales, dont elle a donné lecture.

Se sont portés candidats :

M. Jean LEONETTI
M. Lionel TIVOLI

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	49
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....	4
d. Nombre de suffrages exprimés [b-c].....	45
e. Majorité absolue	23

NOM et PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean LEONETTI	41	quarante-et-un
M. Lionel TIVOLI	4	quatre

Proclamation de l'élection du maire

M Jean LEONETTI a été proclamé maire au premier tour de scrutin et a été immédiatement installé.

Le nouveau maire a pris la présidence de la séance (L. 2121-14 du Code général des Collectivités territoriales).

00-2 - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL - DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS - ELECTION DES ADJOINTS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions : M. TIVOLI, Mme CHEVALIER, M. CORNEC, Mme VIZIER, M. GERIOS, Mme MURATORE, M. AUBRY et M. PIEL), a fixé à dix-huit (18) le nombre des adjoints.

Après que Mme MURATORE et M. AUBRY ont fait part de leur intention de ne pas prendre part au vote, le Conseil municipal a procédé à leur élection.

Après que Monsieur le Maire a proposé un délai de cinq minutes pour le dépôt de listes, modalités approuvées par l'Assemblée, se sont portés candidats :

Liste MAJORITE

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	2
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	47
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral).....	5
d. Nombre de suffrages exprimés [b-c].....	42
e. Majorité absolue	22

NOM DU CANDIDAT PLACE EN TETE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MAJORITE (PAUGET Eric)	42	Quarante-deux

Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés, les candidats figurant sur la liste MAJORITE :

Monsieur	PAUGET Eric	Premier adjoint
Madame	TORRES-FORET-DODELIN Simone	2 ^{ème} adjoint
Monsieur	GENTE Jacques	3 ^{ème} adjoint
Monsieur	AMAR Serge	4 ^{ème} adjoint
Monsieur	DULBECCO Patrick	5 ^{ème} adjoint
Monsieur	DUPLAY Eric	6 ^{ème} adjoint
Madame	MURATORI Angèle	7 ^{ème} adjoint
Monsieur	RAMBAUD Audouin	8 ^{ème} adjoint
Madame	LONVIS Marina	9 ^{ème} adjoint
Monsieur	PONTOIRE-COLOMB Patrice	10 ^{ème} adjoint
Monsieur	DAHAN Yves	11 ^{ème} adjoint
Monsieur	SEITHER André-Luc	12 ^{ème} adjoint
Madame	CANOVA Monique	13 ^{ème} adjoint
Madame	BADAOUI Khéra	14 ^{ème} adjoint
Madame	DUMONT Anne-Marie	15 ^{ème} adjoint (quartier)
Madame	BOUSQUET Anne-Marie	16 ^{ème} adjoint (quartier)
Madame	THOMEL Françoise	17 ^{ème} adjoint (quartier)
Madame	SAVALLI Martine	18 ^{ème} adjoint (quartier)

Tous les Conseillers municipaux ont été invités à signer les délibérations ; le Maire, la doyenne d'âge, la Secrétaire et les Assesseurs, le procès-verbal et ses annexes.

La séance a été levée à 18 heures 10.

Antibes, le 2 avril 2014.

Stéphane PINTRE
Directeur Général des Services